

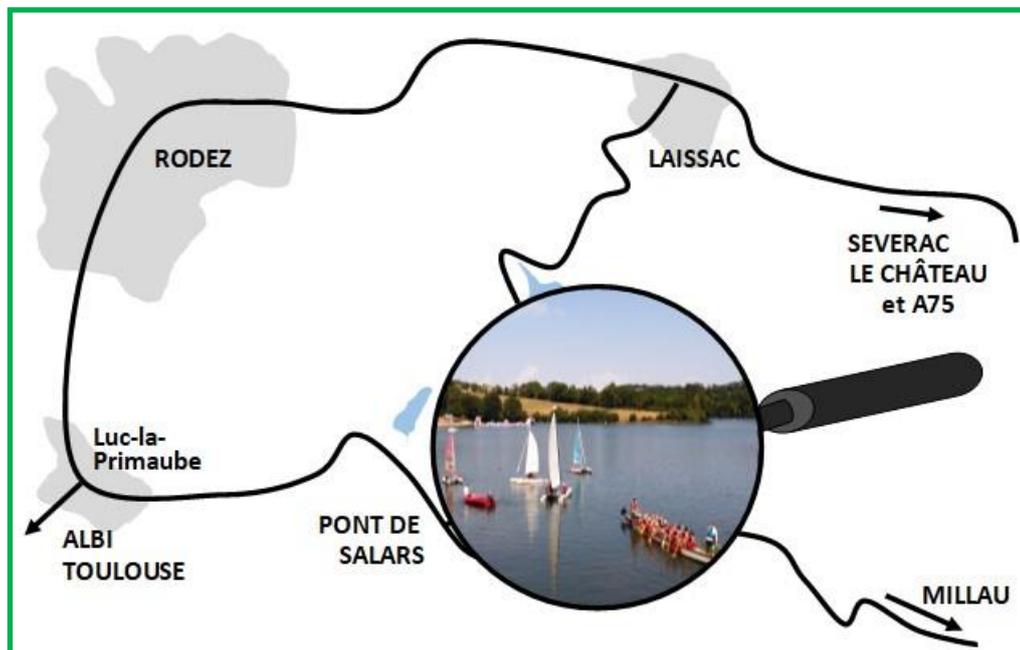
Pêche en Aveyron

14-17 ANS

REF : 012 003 001

PONT DE SALARS

AVEYRON



L'ANSE DU LAC

Route du Vibal - 12290 PONT DE SALARS

Tel : 05 65 46 61 41 - Fax : 05 65 46 89 78

ansedulac@ligueenseignement12.org

Localisation GPS : N : 44°17'35 – E : 2°43'30

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 10H00 le 1^{er} jour
Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

TRANSPORT

Paris, Agen, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Montpellier, Nîmes en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur www.vacances-pour-tous.org.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : dîner / dernier repas servi : déjeuner (panier repas).

SITE

► Situation géographique :

Le centre d'accueil est situé sur les berges du lac de Pont-de-Salars, dans un parc ombragé de 3 ha, à 700 m d'altitude et à 25 km de Rodez. Le centre possède sa propre base nautique.

Hébergement dans des chalets écoresponsables. Salle de restauration, salles d'activités et sanitaires en dur.

ACTIVITES

Préparer son matériel, lancer son fil et attendre... jusqu'à ce que le bouchon indique qu'un frétilant poisson s'est laissé prendre et que tu le ramènes fièrement jusqu'à toi. La pêche c'est une passion que ce séjour te permet de satisfaire pleinement avec toutes les activités proposées qui se déroulent selon une progression :

Un séjour où les séances quotidiennes de pêches raviront les petits passionnés.

Pêche au coup – pêche au quiver tip : gardons, brèmes, rotengles – 4 séances.

Pêche des carnassiers : brochets, sandres, perches, silures – 3 séances.

Pêche à la carpe : carpes jusqu'à la nuit – soirée carpe au bord du lac – 1 séance.

Les jeunes découvriront différentes techniques de pêche et partiront à la rencontre de multiples espèces piscicoles (poissons et même écrevisses...). Les activités se pratiquent aussi bien du bord, qu'à bord d'un bateau équipé type « bass-boat » pour la pêche des carnassiers. Pêche de jour et de nuit avec un encadrement par les animateurs diplômés d'État de l'École de pêche fédérale et protection du milieu de l'Aveyron. Tout le matériel nécessaire est fourni.

Autres activités :

Baignade, grands jeux, veillées, randonnées...

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement :

Les enfants sont répartis en groupes d'âges homogènes jusqu'à 12 participant.e.s. Le taux d'encadrement est d'1 animateur·trice pour 8 participant·e·s maximum. Un·e directeur·trice et un·e à trois adjoint·e·s (selon l'effectif total) ont en charge la coordination générale.

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant, suivant son âge et ses besoins. Le matin, un petit déjeuner échelonné sera servi dans la salle à manger du centre. Les activités se répartissent entre le matin et l'après-midi en fonction des envies du groupe d'enfants et sont coupées par un temps de repos après le déjeuner. Le soir, l'heure du coucher est adaptée en fonction de l'âge des enfants et des activités de la journée.

► Alimentation :

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Un « blog Nouvelles » sera mis en place, l'adresse sera communiquée sur votre convocation départ sur laquelle vous trouverez également le numéro de téléphone portable du séjour.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : 05.65.46.83.08.

Nous demanderons aux enfants de vous écrire une fois dans la semaine, faites-en de même si vous le souhaitez, c'est un grand plaisir pour les enfants de recevoir du courrier.

ATTENTION ! Si votre enfant a un comportement inapproprié pendant son séjour, nous mettrons en place, avec lui.elle, les mesures pour y remédier. Sans évolution positive, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau** : bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom. **Chaque enfant doit apporter un duvet et une gourde marquée à son nom.**

► **Lavage du linge** : il est lavé 1 fois dans la semaine et au besoin.

Les enfants auront la possibilité, pour les linges les plus fragiles, de les laver à la main.

► **Argent de poche** : la perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

► **Santé** : n'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant·e sanitaire du séjour et le docteur habituel du centre veilleront au bon état de santé de votre enfant (pour information : centre hospitalier de Rodez à 20 min).

Le protocole sanitaire appliqué sera adapté aux décisions gouvernementales du moment.

► **Utilisation du téléphone mobile** : des plages horaires sont aménagées à l'attention des enfants désireux de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables sont relevés en début de séjour par l'équipe

d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe) et rendus aux enfants sur ces plages horaires.

► Objets de valeur : toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

La fiche de renseignements médicaux et individuels bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !

Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical.

Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc...

Pour certains séjours avec activité nautique : une attestation d'aisance aquatique est nécessaire. Elle peut être délivrée gratuitement à la piscine municipale.

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !